

COMPTE RENDU COLLEGIALE SEVE LA ROUE 13/10/2018

Présent-e-s (prénom et asso) :

- Membres de la collégiale: Anne SEVE84, Vivien SEVE84, Mathieu MLPA, Damien MLPA, Michel SEVE04, Philippe Md'A, Bruno MoPSa, Jean-Pierre SEVE13, Florent SEVE13, Benoist Magnat SEVE84, Philippe MLCC05, Jean-Paul MLCC05
- invité-e-s: Benoît CE&AT, , Patrick MLCC05, Hélène Potheau SEVE84

Intervention Bruno MOPSA :

1. On peut le faire

Bruno a écrit un livre qui doit servir d'outil pédagogique vers la transition, nous pouvons nous approprier le projet en le diffusant auprès de nos librairies partenaire locale. Il propose de se déplacer et de signer les couvertures. Vous pouvez dès à présent participer ou diffuser la campagne de financement participatif : <https://www.zeste.coop/fr/decouvrez-les-projets/detail/on-peut-le-faire-le-livre/>

2. Sacs d'achat

Salon a fabriqué des sacs d'achat en tissu avec le logo de La Roue (pas spécifique à Salon). Ils les vendent 3€. **A diffuser pour étendre aux associations intéressées.**

3. Annuaire des pro

Salon a fait imprimer à peu de frais, un petit annuaire des pro de leur territoire. Ça a un gros succès, outil attendu. **A diffuser pour étendre aux associations intéressées.**

Fonds de Garantie

1. Précisions terminologiques

Les associations adhérentes à SEVE La Roue ne sont pas PROPRIÉTAIRES de leurs fonds de garantie. Si propriétaires il y a, ce sont les adhérents qui possèdent des Roues. Consensus sur cette affirmation.

2. Responsabilités

Les associations de SLR n'émettent pas de la monnaie mais juste des coupons. En ce sens, elles ne sont pas responsables de leurs fonds de garantie. C'est SLR. MLCC05 réserve sa réponse. Inversement, les associations sont responsables des Roues qu'elles ont distribuées (cas de disparition de coupons tamponnés ou pas, cas du 04 et du 13). Il importe que les pros refusent les coupons non tamponnés.

3. Discussion au sujet du regroupement (remontée ?) des fonds de garantie

Refus de MLCC05 d'accéder à cette demande en l'absence d'un règlement intérieur pour SEVE La Roue et de conventions inter-associations pour ce qui concerne le prêt entre association.

Consensus sur la demande de rédaction collective d'un règlement intérieur de SEVE La Roue. **Jean-Paul de MLCC05 accepte d'initier un Framapad (ou toute autre méthode de travail de groupe) pour la rédaction de ce règlement.** Il a été décidé qu'il y aurait un référent par association.

La demande de MLC05 d'établir des conventions entre associations avant de regrouper les fonds de garantie suscite une incompréhension. Pas de consensus sur cette question. MLCC05 réserve son accord sur cette question.

Sur la proposition de MLCC05 d'ouvrir plusieurs comptes à la NEF afin de sécuriser nos fonds de garantie, il est répondu que la question ne se pose pas car actuellement le total des fonds de garantie ne dépasse pas 100 000 €.

4. Rappel

Une partie du fonds de garantie reste dans les associations pour le contre-change. **La remontée des comptes, maintenant arrêtés au 30/06 et au 31/12, doit se faire deux fois par an (avec 3 mois de marge pour la collecte des bureaux de change).** La remontée du fonds de garantie est attendue aux mêmes dates. **Vivien rencontre des difficultés pour la remontée d'informations sur la comptabilité du fonds de garantie. Certaines assos doivent faire rapidement de gros progrès sur ce sujet.**

Si émerge un projet dans n'importe quel territoire, il sera fléché par la NEF.

La Nef est le compte final. Le Crédit Municipal est le compte tampon.

Vivien précise que: " les asso ne sont pas propriétaire du fond de garantie mais les utilisateurs".

Un framapad va être mis en ligne comme outil d'échange, Il est demandé 1 bénévole par asso sur ce projet de réflexion et d'écriture.

Site internet SEVE la roue

1. Le site informatique de SEVE La Roue

Mathieu présente l'évolution actuelle (quasi aboutie) du site sur lequel il a beaucoup travaillé bénévolement.

Son nom : www.laroue.org a été décidé collégialement. Voici quelques-unes de ces fonctionnalités :

- Il est utilisable sous tout type de matériel y compris sur un smartphone (essai concluant fait en direct).
- Il est conçu sous WordPress (libre de droits) et utilise un « thème » (interface) qui coûte 44 € par an (hors évolution).
- Il présente un module cartographique qui semble très performant.
- Un autre module (Nextcloud) présenté concerne l'inscription d'un professionnel via une application libre de droit. Il semble assez aisé de l'utiliser.

- Les fiches de professionnels pré-existantes peuvent, une fois converties au format .csv d'Excel (attention à l'ordre des colonnes), être directement intégrées dans la base pro du site. **La date de fin de validité d'une fiche pro est à délibérer. (à priori 3 mois)**
- Les images illustrant les fiches pro seront stockées sur le cloud.
- Il sera hébergé sur un serveur. Après discussion et par consensus, le serveur Suisse choisi est Infomaniak situé à Genève dont la consommation énergétique d'origine est totalement renouvelable. Pour 30 €/mois il peut héberger six sites, soit 5 €/mois par asso.

Observation : il faudra s'intéresser à la problématique RGPD (protection des données) et CNIL.

Décision d'utiliser Infomaniak comme serveur hébergeant le site de SLR ainsi que Nextcloud, lieu de stockage et d'accès aux documents communs.

Pour finaliser et lancer le site (probablement début 2019), Mathieu demande de l'aide auprès des bénévoles informaticiens des différentes associations. 1 bénévole par asso.

2. Outils de partage de document

Consensus sur l'outil présenté : NextCloud

- libre de droit
- accessible à partir du site et hébergé lui aussi sur Infomaniac.
- coût : compris dans le coût d'hébergement des sites web
- contient des outils de visioconférence simples et gratuits

Les comptes rendu, documents associatifs, prises de décisions, seront regroupés sur cet outil et accessible, afin d'éviter de constants retours en arrière sur des décisions prises lors de réunions précédentes.

Dématérialisation et gestion des adhérents

Mathieu rappelle qu'un groupe de travail a été constitué sur la problématique de la dématérialisation. Jusqu'à ce jour, il a reçu peu de contributions.

1. Système support de la dématérialisation

SEVE La Roue a acté qu'on allait vers la dématérialisation. Chaque association a ou doit faire voter la dématérialisation. Chaque association est libre d'utiliser la dématérialisation ou non.

Deux supports de dématérialisation sont comparés :

- Cyclos, système utilisé par l'Eusko et bientôt la Gonette
- Biletujo, système basé sur la Blockchain utilisée par le Léman et d'autres monnaies locales.

Tous les deux offrent les mêmes fonctionnalités pour des prix équivalents :

- Interface web et smartphone.
- Paiement par :
 - Carte de paiement,

- Virement web,
- Smartphone,
- SMS,
- QR code.

Différences :

Cyclos a été revendu à une start-up anglaise. Le coût actuel à l'achat est de 6 000 €. C'est un logiciel « propriétaire ». il faut donc se méfier des coûts d'évolution. Le logiciel support du Léman n'en est pas un. Sa maintenance est faite par des bénévoles de la monnaie locale. Il coûte 2 500 € à l'installation + 2 500 € par an.

Observation : nécessité de mener une réflexion sur l'inter opérabilité s'il s'avère indispensable un jour de devoir basculer d'un système à l'autre.

Observation de MLCC05 : le coût d'usage de l'une ou l'autre solution est à partager entre les associations qui l'utiliseront. Ces associations n'ont pas toutes les mêmes capacités financières.

Consensus sur la mission donnée à Mathieu d'approfondir son étude sur la blockchain du Léman.

2. Outil de gestion des adhérents

La Doume (monnaie locale à Clermont Ferrand) met en place des outils (libres de droits, géré par des bénévoles) dédiés à la gestion des associations de promotion des monnaies locales. Ils seront disponibles au printemps 2019. Ce travail est financé par Le Léman. Il est possible d'établir un lien avec la dématérialisation.

Au-delà de ces 3 décisions formalisées, le CEAT a formulé un avis sur le contrôle du fonds de garantie.

Le CEAT propose de créer un organe de contrôle indépendant des collégiales et des comptables des Roues.

Le CEAT propose également la création d'un organe de gestion de l'ensemble des bureaux de change.

Le CEAT souhaite que nous rendions publics régulièrement les indicateurs chiffrés de la Roue.

I - Intervention de Jean-Robert, représentant du Comité d'Éthique

3 interpellations figurent dans le dernier rapport du comité d'éthique : gestion des Roues et dispositif de contrôle. Les avis numéros 3 et 9 concernent le fonds de garantie.

Le comité souhaite que SLR initie une réflexion sur le contrôle de son action. La création d'un organisme indépendant et fonctionnant collégalement. Feuille de route à écrire pour aller vers le contrôle indépendant. Le CEAT propose également la création d'un organe de gestion de l'ensemble des bureaux de change. Le CEAT souhaite que nous rendions publics régulièrement les indicateurs chiffrés de la Roue.

Consensus sur une proposition de Damien de créer :

- **une FAQ**
- **une liste de propositions sur le contrôle indépendant et collégial proposé par le CE&AT.**

Modèle économique de la Roue

Par manque de temps, ce point crucial n'a pas pu être traité. Il sera traité en priorité lors de la prochaine collégiale. D'ici là un groupe de travail lancé par Bruno va réfléchir au sujet.

Résumé des PRISES de DÉCISIONS du 13 OCTOBRE 2018

1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR. Décision d'élaborer un règlement intérieur de SLR. Jean-Paul de MLCC05 initie un framapad et chaque asso contribue à l'écriture de ce règlement. S'inspirer de règlements intérieurs d'autres MLCC : à rechercher.

2. SITE INTERNET. Décision d'adopter la plateforme WordPress, avec un thème dont le coût est de 44 €/an (penser à rembourser Mathieu qui en a fait l'avance pour cette année !).
Décision de louer un serveur dédié à notre site auprès de INFOMANIAC pour environ 30 €/mois. Ce serveur pourra également héberger les sites des asso qui le souhaiteront.
Décision d'utiliser NEXTCLOUD pour nos partages de fichiers.
Chaque groupe local doit désigner un représentant auprès du groupe de travail internet.

3. DEMATERIALISATION. Pas de décision définitive, mais décision d'avancer plutôt vers la solution technique de la blockchain. Nous mandatons le groupe de travail dématérialisation pour se rapprocher du Lemman pour avancer dans ce sens.
On garde quand même un œil sur l'avancement du projet Cyclos.